

BUDGET DE LA VILLE DE VITRÉ

Édito

Le budget 2016 se décline autour de 4 actions structurantes :

1/ Agir pour l'emploi en favorisant la création d'emplois sur notre territoire

- Le taux de chômage du bassin d'emploi est de 5,5 %.
- Le nombre d'offres d'emplois publiées a progressé de 13,2 % entre janvier 2015 et janvier 2016.
- Le nombre d'établissements et de salariés a progressé de 1,8 % en un an.

C'est le résultat d'un combat de tous les jours : grâce aux politiques menées et à la ville qui œuvre pour de nouvelles implantations d'entreprise et qui développe des partenariats pour accompagner les investissements des entreprises de notre territoire.

Agir pour l'emploi, c'est :

- Élever le niveau de formation professionnelle.
- Développer le numérique.
- Faciliter la mobilité et améliorer la desserte du centre-ville.

2/ Améliorer le pouvoir d'achat

Vitré se situe au troisième rang du salaire moyen le plus élevé de Bretagne, derrière Rennes et Lannion. Cependant, il s'agit d'emploi industriel à Vitré donc fragile aussi. Il est nécessaire de protéger les salariés mais aussi les entreprises en n'augmentant pas la pression fiscale (pour la 15^e année consécutive).

Les dépenses de fonctionnement sont contenues et les charges de personnel restent maîtrisées et inférieures à la moyenne des communes de la strate.

3/ Accroître l'offre de services de qualité

La Ville s'attache à proposer des services publics de qualité à un coût maîtrisé tout particulièrement dans les domaines de l'éducation, l'enfance, le sport, la culture, l'eau et l'assainissement.

La Ville souhaite favoriser le bien-être et l'égalité des chances pour préparer l'avenir. Elle prévoit en 2016 le lancement des travaux de construction d'un équipement multi-accueil à la Fleuriais d'une capacité de 30 berceaux.

Elle a, au cours des trois dernières années, lancé d'importants travaux de réhabilitation de ses filières eau et assainissement entraînant une amélioration sensible de la qualité de l'eau.

4/ Améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du centre-ville, mieux vivre ensemble

- Création de quartiers nouveaux (Massonnais, Roncinière, Bas Fougeray...).
- La Ville continue de soutenir le logement social (5 000 € par logement pour les opérations en cours) et lance un nouveau programme de restauration des immeubles en centre-ville (cofinancement FEDER, Vitré Communauté et Ville de Vitré).
- Le soutien à la vie associative demeure fort et ne baisse pas malgré la baisse des dotations d'État.
- La Ville souhaite soutenir le commerce local, en recherchant de nouvelles activités tertiaires pour le cœur de ville et en favorisant les animations.

Toutes ces actions devront se faire en maintenant un niveau d'endettement maîtrisé afin de ne pas faire peser le poids de cette politique sur les générations futures, en favorisant la formation et l'esprit d'entreprise.

Pierre Méhaignerie
Maire de Vitré

2016

**BUDGET
2016**
39 990 973 €

FONCTIONNEMENT
26 855 880 €

INVESTISSEMENT
13 135 093 €

Le budget primitif (reprenant les résultats et les reports du compte administratif 2016) a été voté le 10 mars 2016 (approuvé par le Conseil municipal avec 4 abstentions des élus de la liste «Osez l'avenir»). Il reprend les priorités définies lors du débat d'orientations budgétaires du 21 janvier 2016.

ZOOM

Les secteurs éducatif, culturel et sportif représentent 46,02 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors financement de l'investissement) ou 53,66 % des recettes fiscales et plus que les attributions de Vitré Communauté.



ÉDUCATION

4 790 356 €
(écoles publiques, écoles privées, lycées et collèges, restauration, garderies, TAP, études, petite enfance, Malabizou, accueil sans hébergement...)



CULTURE

3 364 588 €
(centre culturel, médiathèque, patrimoine, musée, artothèque, charge transférée conservatoire de musique et diffusion culturelle...)



SPORTS

1 602 448 €
(salles et terrains, subventions associations, charge transférée piscine du bocage).

TOTAL
9 757 392 €

Vitré

ILLE ET VILAINE
BRETAGNE - FRANCE

Le budget de fonctionnement

Qu'est-ce qu'un budget de fonctionnement ?

Il regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services. Il progresse globalement de 1,99 % par rapport à 2015.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE (BUDGET GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À
26 855 880 €
 TOTAL 2015 : 26 802 259 €

RÉSERVE

558 913 €

Somme disponible pour effectuer des ajustements de crédits en cours d'année, financer des dépenses imprévues et éventuellement entreprendre des travaux nouveaux.

INTÉRÊTS DES EMPRUNTS

603 040 €

Prise en compte des nouveaux emprunts. Ce chiffre intègre les intérêts courus non échus.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

3 868 553 €

- Dont participation au financement du CCAS : 910 000 €.
- Gestion petite enfance (mandatation centre social) : 403 000 €.
- Subvention centre social : 382 000 €.
- Subventions associations : 1 093 313 €.
- Écoles privées : 1 080 240 €.

AUTOFINANCEMENT

5 651 251 €

Dont la dotation aux amortissements et aux provisions soit 1 946 413 €. Le reste soit 3 704 838 € est constitué par l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement, le tout correspondant à la somme transférée en section d'investissement pour assurer :

- Le remboursement du capital des emprunts (1 831 745 €).
- Le financement des investissements nouveaux (3 819 506 €).

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

10 122 820 €

+ 3,06 % par rapport aux prévisions 2015. Cette somme intègre le salaire des trois agents mutés du CCAS et du cadre A embauché en remplacement du départ d'un agent du CCAS. En compensation, le CCAS versera à la Ville une somme équivalente aux salaires versés aux agents pour assurer la gestion financière et ressources humaines du CCAS. La masse salariale 2016 intègre, en année pleine, les postes créés ou aménagés pour assurer la mise en place des TAP. Il n'est pas prévu de création de poste mais le service Bâtiments accueillera un apprenti à partir de septembre.

DIVERS

6 051 303 €

En baisse par rapport à 2015. Il a été à nouveau demandé aux services de faire des économies sur le fonctionnement afin de limiter les effets des baisses des dotations d'État. Cette somme intègre :

- Achat de fournitures : 1 354 818 € (dont travaux en régie : 450 000 €).
- Électricité : 641 900 €.
- Eau : 31 280 €.
- Chauffage : 300 200 €.
- Dépenses d'entretien : 583 970 €.
- Impôts et taxes : 84 710 €.
- Carburants : 99 600 €.
- Assurance : 182 020 €.
- Frais postaux et télécom : 163 640 €.
- Prestations de services : 608 378 €.
- Alimentation : 393 700 €.
- Frais d'impressions : 139 550 €.
- Honoraires versés : 111 800 €.

37,69 %

PERSONNEL
10 123 K€ (9 822 K€)*

2,08 %

RÉSERVE 559 K€ (527 K€)*

22,53 %

DIVERS fournitures, prestations
6 051 K€ (6 509 K€)*

2,25 %

INTÉRÊTS 603 K€ (493 K€)*

14,41 %

SUBVENTIONS, participations
3 869 K€ (4 181 K€)*

21,04 %

AUTOFINANCEMENT BRUT
5 651 K€ (5 270 K€)*

* Chiffres 2015

RECETTES

RECETTES FISCALES
17 884 K€

66,59 %

RECETTES FISCALES

17 884 113 €

- › Les taxes communales 2016 s'élèvent à 6 900 000 € et progressent de 3,09 %.
- › Le reversement de Vitré Communauté reste stable : 8 469 393 € de dotation de base (après déduction ADS) et 1 066 320 € de dotation de solidarité.
- › Taxe additionnelle aux droits de mutations : 510 000 €.
- › Taxe locale sur les emplacements publicitaires : 150 000 €.
- › Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales : 180 000 €.
- › Taxe sur l'électricité : 400 000 €.
- › Droits de stationnement et de places : 208 400 €.

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (dont la Dotation Globale de Fonctionnement)
2 731 K€

10,17 %

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

2 730 903 €

- › Dotation globale de fonctionnement : 1 173 936 € soit -29 % par rapport à 2015.
- › Dotation de péréquation : 100 000 € (sans changement).
- › Dotation de solidarité urbaine : 206 822 € (sans changement).
- › Compensation par l'État des exonérations fiscales : 342 000 €.
- › Participation Vitré Communauté gestion centre culturel : 310 000 €.
- › Participation communes (enseignement public) : 93 000 €.
- › Participation État (TAP) : 60 000 €.
- › Participation CAF (contrat enfance jeunesse) : 106 000 €.
- › ...

AUTRES PRODUITS
2 929 K€

10,91 %

AUTRES PRODUITS

2 928 700 €

- › Dont remboursements salaires (dont CCAS) : 356 400 €.
- › Travaux en régie (valorisation des travaux réalisés par les services) : 500 000 €.
- › Revenu des immeubles (locations) : 500 000 €.
- › Produits divers de gestion : 88 300 €.
- › Excédents budgets annexes : 1 035 000 €.
- › Subventions Département : 161 592 €.
- › Subventions Région : 18 000 €.
- › Fonds compensation supplément familial : 35 000 €.
- › ...

PRODUITS DES SERVICES

1 335 500 €

- Il s'agit du produit des ventes des prestations proposées par la Ville dont :
- › Restauration scolaire : 490 000 €.
 - › Restauration sociale (Résidence la Trémoille + portage) : 220 000 €.
 - › Garderies : 52 000 €.
 - › Entrées centre culturel : 190 000 €.
 - › Entrées musées : 47 000 €.
 - › Concessions cimetières : 40 000 €.
 - › Animations patrimoine : 19 000 €.
 - › Redevances occupation domaine public : 80 000 €.
 - › Fourrière automobile : 16 000 €.
 - › ...

PRODUITS DES SERVICES
1 335 K€

4,97 %

EXCÉDENT ANTÉRIEUR

1 976 664 €

Excédent 2015
1 977 K€

7,36 %

Reprise de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2015 (après affectation en section d'investissement). Cette somme permet d'équilibrer le budget 2016.

Le budget d'investissement

Qu'est-ce que le budget d'investissement ?

Il regroupe les dépenses constituant un accroissement de la valeur du patrimoine :

- acquisition de terrains
- acquisition de gros matériel
- travaux d'équipements nouveaux (voirie, bâtiments, réseaux ou réhabilitation du patrimoine : enceinte, château, églises...).

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE (BUDGET GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À
13 135 093 €
TOTAL 2015 : 12 196 589 €

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

1 831 745 €

Remboursement du capital des emprunts.

VOIR LA CARTE DES NOUVEAUX PROJETS EN PAGES 6-7.



DÉPENSES

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

11 303 348 €

Il s'agit des investissements nouveaux ou compléments de financements inscrits au BP 2016 dont le détail figure ci-dessous :

CULTURE ET PATRIMOINE

829 485 €

CULTURE : 272 485 €

- Parc des expositions (matériel et porte) : 45 000 €.
- Artothèque (mise aux normes et achat d'œuvres) : 17 830 €.
- Musiques actuelles (matériel) : 1 700 €.
- Médiathèque (matériel) : 9 240 €.
- Musée (matériel et restaurations) : 33 875 €.
- Archives (déplacement) : 104 500 €.
- Centre culturel (matériel et détecteurs incendie) : 60 340 €.

PATRIMOINE BÂTI : 557 000 €

- Toiture Saint-Martin (complément) : 15 000 €.
- Enceinte ville : 400 000 €.
- Clocher Notre-Dame (étude) : 30 000 €.
- Tour Saint-Laurent (fenêtres) : 40 000 €.
- Grosses réparations : 72 000 €.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

488 750 €

- Dont ascenseur Hôtel de Ville : 60 000 €.
- Acquisitions mobilier et matériels : 32 830 €.
- Informatique : 161 000 €.
- Travaux d'accessibilités bâtiments : 66 900 €.
- Toilettes publiques Champ-de-Foire : 10 000 €.
- Cimetière (extension espace cinéraire, borne d'information et étude pour extension) : 38 020 €.
- Bâtiments, grosses réparations : 120 000 €.

ÉDUCATION

210 985 €

- Travaux école primaire Château (menuiseries, toiture) : 90 000 €.
- Grosses réparations écoles : 55 000 €.
- Acquisition matériel et mobilier : 13 985 €.
- Sécurisation entrées écoles : 35 000 €.
- Matériel informatique : 17 000 €.

SPORTS

304 162 €

SALLES : 194 162 €

- Grosses réparations bâtiments : 50 000 €.
- Éclairage BMX : 35 000 €.
- Vestiaires La Champagne : 50 000 €.
- Matériel : 59 162 €.

TERRAINS : 110 000 €

- Étude base-ball : 5 000 €.
- Local stade : 15 000 €.
- Manège étrier : 90 000 €.

ÉQUIPEMENT SOCIAL

500 000 €

- Multi-accueil La Fleuriais.

INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

640 000 €

- Construction/extension d'un bâtiment industriel.
- Financement 100 % emprunt.
- Recette : loyers.

AMÉNAGEMENT URBAIN

7 893 300 €

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN : 6 526 100 €

- Pôle d'Échange Multimodal.
- Voie des Boufforts (2^e tranche).
- Fonds d'Intervention de l'Habitat.
- Acquisitions terrains.

VOIRIE : 692 000 €

- Travaux voirie et trottoirs : 367 000 €.
- Entrée de ville, route du Bourgneuf (1^{ère} tranche) : 120 000 €.
- Aménagement rue des Bénédictins et rue de la Plesse : 100 000 €.
- Acquisition de matériel : 55 000 €.
- Frais d'étude (bd Laval/Rte d'Argentré) : 50 000 €.

ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE : 226 000 €

- Étude plan de circulation : 85 000 €.
- Étude plan prévention bruit : 13 000 €.
- Travaux d'aménagement : 58 000 €.
- Mise aux normes PMR : 50 000 €.
- Matériel : 20 000 €.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : 260 000 €

- Plan lumière : 50 000 €.
- Restructuration réseau : 210 000 €.

ESPACES VERTS : 129 200 €

- Renouvellement espaces verts : 57 200 €.
- Acquisition de matériel : 42 000 €.
- Travaux jardin du Parc : 30 000 €.

PROPRETÉ URBAINE : 60 000 €

- Acquisition de matériel : 15 000 €.
- Conteneurs enterrés : 45 000 €.

LOGEMENT

436 666 €

- Subventions logement social : 406 666 €.
- Réparation logements de fonction : 30 000 €.

RECETTES

Remboursement
capital EMPRUNTS
1 832 K€ (1 823 K€)*

ACQUISITIONS
et TRAVAUX
divers
11 303 K€ (10 373 K€)*

* Chiffres BP 2015

**AUTOFINANCEMENT
NET**
3 819 K€

**AUTOFINANCEMENT
BRUT**
5 651 K€ (5 270 K€)*
dont amortissements
1 946 K€ (1 834 K€)*

EMPRUNT
2 200 K€
(2 700 K€)*
+ Opération industrielle :
640 K€

DIVERS 1 003 K€ (242 K€)*

SUBVENTIONS
2 122 K€ (2 500 K€)*

FCTVA
1 519 K€ (1 484 K€)*

* Chiffres BP 2015

AUTO- FINANCEMENT BRUT

5 651 251 €

Somme affectée au financement de l'investissement. Elle est composée des amortissements pour 1 946 413 € et de l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses : 3 704 838 €.

EMPRUNT

2 840 000 €

Dont 2 200 000 € destinés au financement des investissements communaux et 640 000 € pour le financement d'une opération industrielle (équilibrée par les loyers).

DIVERS

1 003 312 €

Dont produit de la taxe d'aménagement, de cessions et excédent sur les restes à réaliser 2015.

SUBVENTIONS

2 121 530 €

Dont subventions du PEM par la Région (500 000 €) et le FEDER (1 000 000 €), subvention multi-accueil La Fleuriais par la CAF (222 000 €) et par le budget annexe (75 000 €), subventions DRAC sur le patrimoine (180 000 €), Vitré Communauté (100 530 €)...

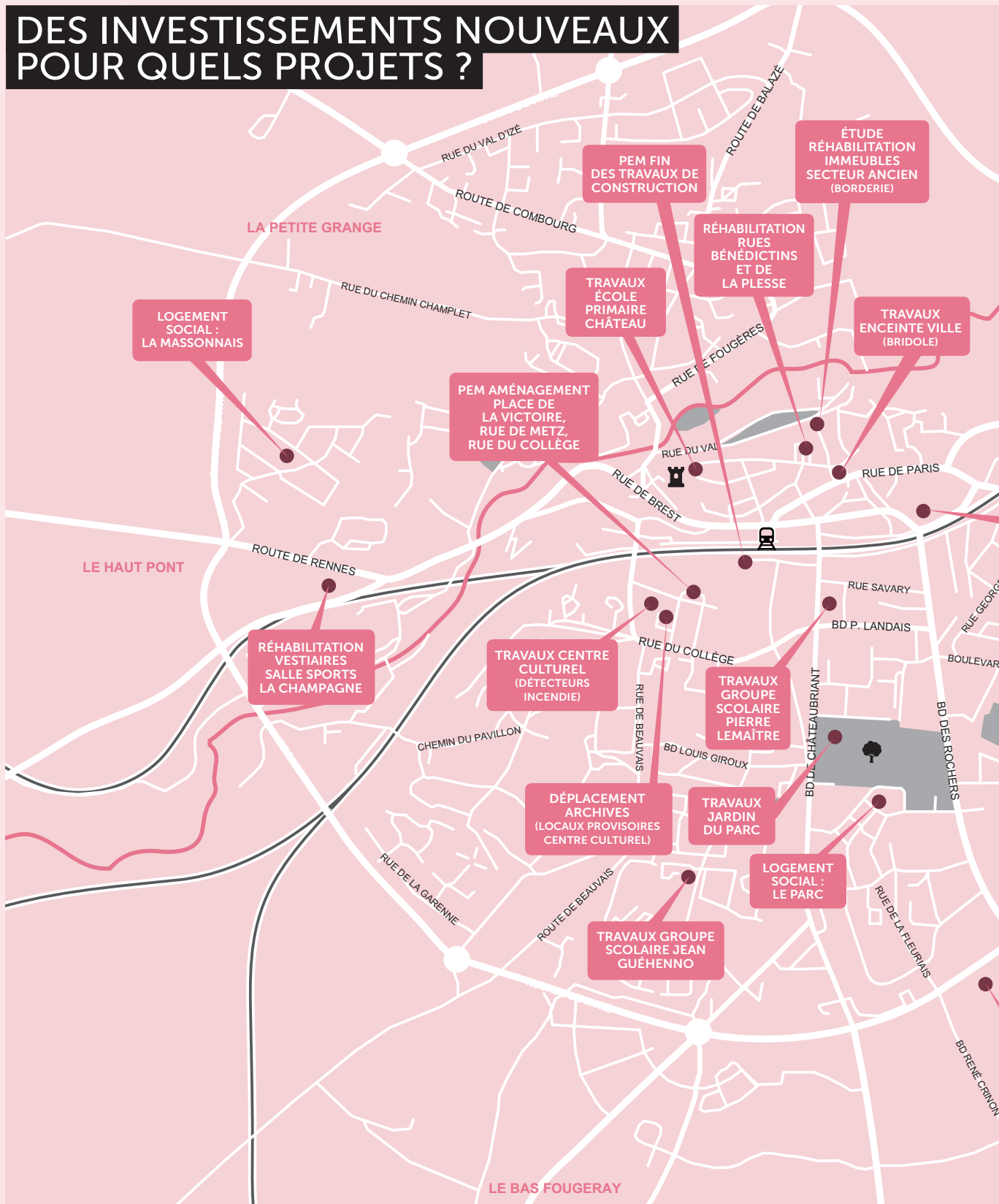
FCTVA

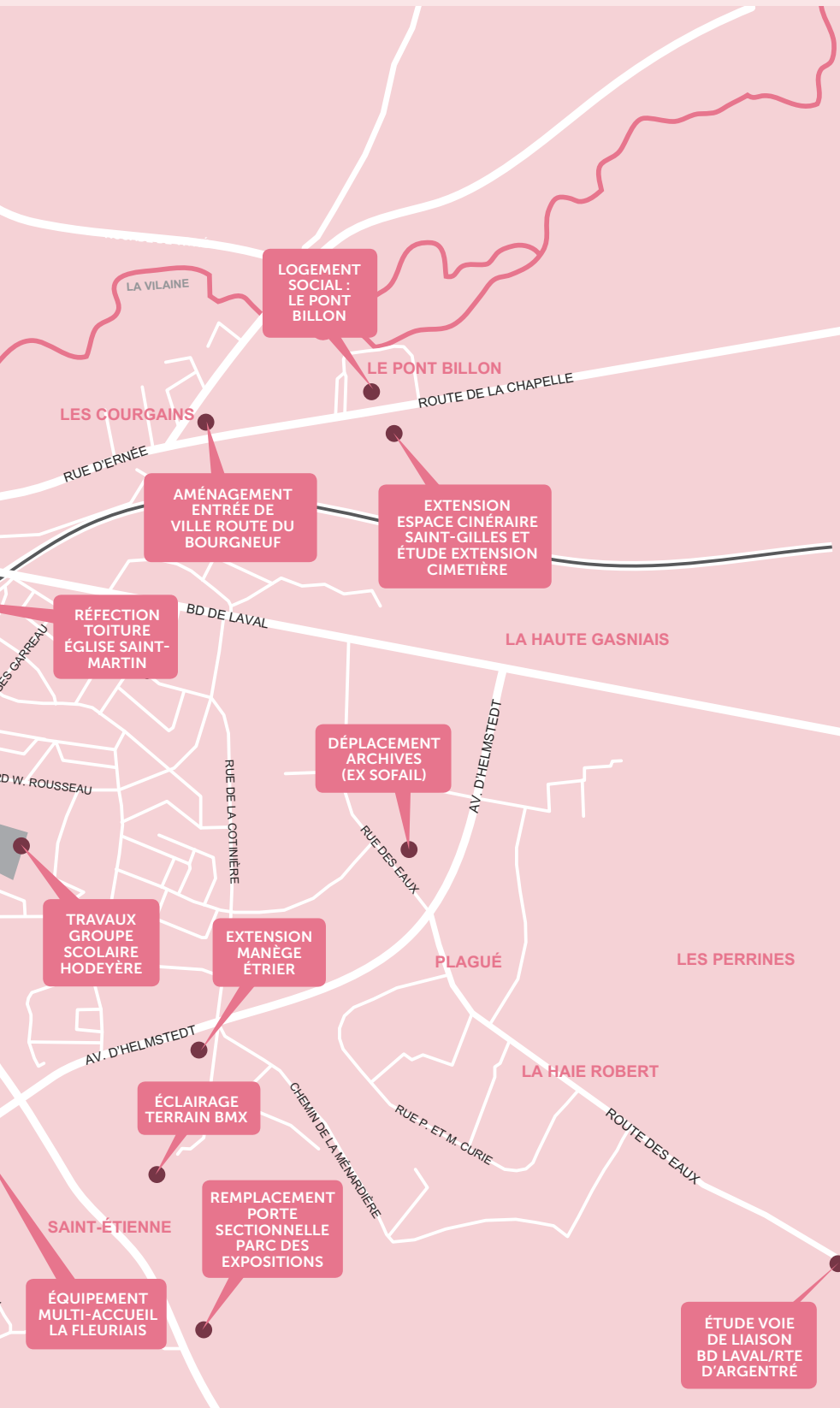
1 519 000 €

Remboursement par l'État de la TVA acquittée en 2015 sur les opérations d'investissement (subvention forfaitaire et non remboursement intégral).

Le budget d'investissement (suite)

DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX POUR QUELS PROJETS ?





Les budgets annexes

Cinq domaines font l'objet de budgets spécifiques

ASSAINISSEMENT

6 060 033 €

FONCTIONNEMENT : 1 280 987 €
ET INVESTISSEMENT : 4 779 046 €.

Dont travaux programmés :

- Poursuite travaux station : 3 642 184 €.
- Travaux réseau eaux usées : 104 778 €.
- Postes de refoulement : 62 836 €.
- Impasse Frain-de-la-Gaulayrie : 208 139 €.
- Renouvellement réseaux : 476 720 €.
- Secteur Boufforts : 141 892 €.

EAU

3 481 885 €

FONCTIONNEMENT : 1 123 971 €
ET INVESTISSEMENT : 2 357 914 €.

Dont travaux programmés :

- Usine de traitement (poursuite des travaux) : 1 286 826 €.
- Renouvellement réseaux : 588 556 €.
- Raccordements : 146 000 €.
- Extension réseau : 126 132 €.

LOTISSEMENTS

11 BUDGETS POUR UN TOTAL DE

38 847 523 €

DONT

- ZAC de la Roncière : 10 065 946 €.
- ZAC des Ormeaux : 14 596 917 €.
- Zone des Artisans : 4 941 737 €.

ATELIERS ARTISANAUX

48 741,79 €

DONT FONCTIONNEMENT : 48 741,79 €.
Recettes provenant des locations.

CAMPING

109 968 €

DONT FONCTIONNEMENT : 71 324 €.
Les recettes proviennent des droits de place.

Les ratios

Population prise en compte : 17 688 habitants.

RATIOS	DÉFINITION	CA VITRÉ 2014	CA VITRÉ 2015	RÉF. COMMUNES + 10 000 2014
Dépenses réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Mesure du service rendu</i>	Dépenses de fonctionnement par habitant : coût calculé par habitant pour faire fonctionner les services : entretien, action sociale, culturelle, sportive, éducation	1 079	1 086	1 139
Produit des impositions directes / population (en euros par habitant) <i>Poids de la fiscalité</i>	Produit ramené à l'habitant des taxes d'habitation, foncières sur les propriétés bâties et non bâties	372	379	516
Recettes réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Taille financière</i>	Ensemble des recettes par habitant : autres taxes, versements de Vitré Communauté, entrées musées, centre culturel, produit des restaurants scolaires, garderies...	1 361	1 508	1 303
Dépense d'équipement brut / population (en euros par habitant) <i>Effort et niveau d'équipement</i>	Montant par habitant de l'investissement réalisé : voirie, bâtiments, parkings, espaces verts	584	510	321
Encours de la dette / population (en euros par habitant) <i>Hors dette récupérable</i> <i>Niveau d'endettement</i>	Montant de la dette en capital par habitant au 31 décembre de l'année	910 0	909	958
Dotation globale de fonctionnement / habitant (en euros par habitant)	Montant par habitant de la dotation versée par l'État pour assurer le fonctionnement de la commune	136	95	227
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (en %) <i>Poids du personnel</i>	Part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement de la commune	47,72 %	49,90 %	58,03 %
Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement (en %) <i>Mesure de l'épargne nette</i>	Part des recettes de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses de fonctionnement et au remboursement de l'emprunt	86,92 %	78,90 %	94,16 %